

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataire(s)

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GALLARDON
MONSIEUR LE DIRECTEUR - COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

Affaire suivie par :
CLAUDINE GARNIER - 02 38 77 33 62
Fax : 02 37 36 29 93

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

GALLARDON

Prélèvement	00070810	Commune	GALLARDON
Unité de gestion	0154 GALLARDON	Prélevé le :	jeudi 24 mars 2016 à 10h00
Installation	UDI 001126 GALLARDON-BOURG	par :	OLIVIER ROUGERIE
Point de surveillance	S 0000002206 ANTENNE DU BOURG NORD	Type visite :	D1
Localisation exacte	SIE SAGAL , ZA CROIX ST MATHIEU		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	10,8	°C				
pH	7,80	unitépH			6,50	25,00
Chlore libre	0,10	mg/LCl2				9,00
Chlore total	0,16	mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : 28D1 Code SISE de l'analyse : 00076965 Référence laboratoire : LSE1603-36142

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,17	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	13	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,80	unitépH			6,50	9,00
----	------	---------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	652	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	29,0	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00070810)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, les analyses réalisées en production révèlent une teneur en perchlorates supérieure au seuil de 4 µg/l. En conséquence, et conformément à l'avis de l'ANSES, il convient de limiter l'usage de l'eau du robinet pour les enfants de moins de 6 mois et il est recommandé de privilégier l'utilisation d'eau embouteillée pour la préparation des biberons. La population doit être informée de cette situation.

Chartres, le 10 mai 2016

P/le Préfet,
P/ le délégué départemental,
l'ingénieur d'études sanitaires

signé :

Marc PASQUIER